

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les nouveaux élus en place



Réagissez à l'actualité
de la Ville sur le Facebook
Ville de Dammarie lès Lys



Nous remercions notre commune pour ce panier gourmand destiné aux seniors. Toute l'équipe de bénévoles pour la distribution et les élèves des écoles pour la carte de vœux. Plus particulièrement à Mickaël de l'école Paul Doumer pour la rédaction de la nôtre. Un grand merci à vous tous, un beau colis qui nous fait vraiment plaisir. Un geste qui touche.



Merci pour le feu d'artifice. Tiré tôt à 18h30 cela a permis à nos enfants de le voir, super idée le feu d'artifice de Noël.



Merci beaucoup de l'organisation ! On est allé à la fête presque à la fin, mais on était émerveillé par les bonhommes de neige en pneus, les nombreuses activités, l'orchestre et le feu d'artifice !

Bonnes fêtes de fin d'année !



Pourquoi les chèques vacances ne peuvent-ils pas être utilisés à la piscine alors que c'est un loisir ?

Bonjour, la régie de la piscine dépend du trésor public. Ce dernier n'accepte que les chèques, espèces et cartes bancaires, ce qui nous contraint à faire de même.



Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

P.4-5 En bref

P.6 Une nouvelle carte scolaire pour 2022

P.7 Bientôt un nouveau groupe scolaire à Dammarie

P.8-9 Budget participatif : Rencontre avec les lauréats

P.10-11 Conseil municipal des enfants : les nouveaux élus en place

P.12-13 Piscine Jean Boiteux : des activités aquatiques pour tous

P.14 La Ville lance une enquête sur les besoins de la population

P.15 Retour sur les décisions du conseil municipal

P.16 Le Louvre chez vous

P.17 Vivre un moment dans la peau d'un archéologue

P.18 Tribune libre

P.19 Sports de glace : Un club de loisirs et de compétitions

P.20-21 Rétrospectives

P.22-23 Agenda

En cette nouvelle année, l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos vœux les plus sincères. Que cette année soit source de joie, de bonheur et propice au partage, essentiels à notre épanouissement, même si la période nous impose de nous montrer très prudents dans nos échanges et nos rencontres.



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

La fin d'année a de nouveau été marquée par une reprise de la pandémie. La campagne de vaccination se poursuit. Il s'agit là de notre meilleure chance de nous prévenir des formes graves de la maladie. A Dammarie, une opération de vaccination, ouverte à tous et sans rendez-vous, a été mise en place avec la présence d'un vacci-bus. Dès que nous avons la possibilité de nous inscrire dans de tels dispositifs, nous la saisissons. Dans ce contexte, l'équipe municipale et moi-même nous sommes réunis pour échanger sur le maintien ou non des vœux à la population. Il nous a paru évident qu'il ne serait pas possible de garantir l'accueil d'un grand nombre de Dammariens dans les conditions sanitaires adéquates. J'ai donc décidé, avec beaucoup

de regrets, d'annuler la cérémonie. Nous réfléchissons à une autre forme pour essayer de conserver cet échange et ce lien si important avec vous.

L'année s'est malgré tout conclue sur de beaux événements. Féeriques et joyeux avec les festivités de Noël, plein d'es-

poir avec l'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants, participatifs avec la désignation des lauréats du premier budget participatif de la ville. Toutes mes félicitations et mes remerciements à toutes celles et ceux qui s'investissent, à des titres diverses, pour notre ville.

En 2022, je formule le vœu que nous puissions tous ensemble contribuer à la qualité et au cadre de vie de notre commune et vivre en bonne intelligence et dans le respect mutuel.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle année, qu'elle vous apporte bonheur et réussite, dans vos projets personnels et professionnels et vous garde en bonne santé.

Carnet

Naissances : Bienvenue à DEBELLEIX Camille, CIUBARA Amina, TRAVERS Pauline, SULE Pablo, GTAT Kenza, GTAT Baya, GHOLEM Khadija, CASTRO de HARO Romane.

Mariages : Félicitations à Inzar MUHAMMAD MASUD et Ayyan Abbas IKRAM (18/12/2021).

Décès : Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de Martin MICHEL, décédé à l'âge de 88 ans le 24 novembre 2021.

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Collecte de sapins

Les sapins ont scintillé, parés de guirlandes et boules décoratives durant les fêtes. Il est maintenant l'heure de s'en séparer. La Ville vous propose de le déposer dans une benne mise à votre disposition **du 3 au 24 janvier aux serres municipales situées 407 avenue du Lys**. Cette initiative permet de récupérer du broyat, utile pour les techniques de jardinage au naturel.

Nous vous rappelons qu'il est également possible de déposer votre sapin à la déchèterie, située au 4 rue de Seine à Dammarie-lès-Lys.

Horaires d'ouvertures des serres : du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h à 16h.

Rappel des horaires de la déchèterie, jusqu'au 31 mars. En semaine de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 10h à 13h

BUREAU DE POSTE : changement d'horaires

Votre bureau de poste situé au 447 rue du Bas Moulin modifie ses horaires d'ouverture. Dorénavant il sera ouvert en semaine de 8h à 18h30 avec une fermeture méridienne uniquement le mardi de 12h15 à 13h15 et le samedi de 8h30 à 12h.



Ferme pédagogique : fermeture le jeudi matin

A partir du 1^{er} janvier, le parc de Soubiran ne sera plus ouvert au public les jeudis matins afin que les agents municipaux puissent effectuer les soins des animaux de la ferme.

Les horaires seront dorénavant les suivants :

Ouverture le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h, le jeudi de 12h à 17h et le week-end de 10h à 17h.

Des ateliers pour bien vivre sa retraite

Un cycle de plusieurs séances d'exercices ludiques accompagnés de conseils personnalisés seront proposés gratuitement par la ville aux Dammariens âgés d'au moins 60 ans et à la retraite.

Deux thématiques seront prochainement proposées. Le premier cycle d'ateliers sera consacré à **travail de l'équilibre et du mouvement**. Animées par un professionnel en activités physiques adaptées (APA), les séances permettront aux seniors d'adopter les bons gestes pour gagner en assurance au quotidien. Le rendez-vous est donné à l'Espace Albert Schweitzer, chaque vendredi de 14h à 16h à partir du **28 janvier 2022**.

Le second cycle d'atelier sera dédié au **bien vivre chez soi** avec à la clé, des astuces pour aménager son logement en le rendant facile à vivre, pratique et économe. Les ateliers débuteront le **7 février** au rythme d'une séance par semaine, chaque lundi au Volubilis, de 14h à 16h.

Inscriptions du 10 au 21 janvier par téléphone au 01 64 87 44 71



L'UNRPA fête la galette des rois

L'Union Nationale des Retraités et des Personnes Âgées (UNRPA) organise sa galette des rois, le dimanche 23 janvier à partir de 14h à l'Espace Nino Ferrer. Une animation musicale accompagnera ce moment convivial.

L'inscription est ouverte à tous (15 € pour les adhérents de l'association) et 18 € pour les non adhérents)

☰ Renseignements et inscriptions au Volubilis,
40 place Gaston Messence, vendredi 7 janvier.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire :
information au 06 33 73 11 63



Recensement de la population

L'INSEE organise une collecte d'information dans le cadre du recensement annuel de la population. Du 20 janvier au 26 février 2022 des agents recenseurs se rendront au domicile de Dammariens pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants afin de répondre à un questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, un retour papier est possible.

La collecte de ces informations permet notamment à la collectivité de prévoir les futurs équipements nécessaires aux habitants (écoles, crèches, équipement sportifs...).

☰ Info : www.le-recensement-et-moi.fr

Annulation de la cérémonie des vœux

Compte tenu de la situation sanitaire, c'est avec regret que le Maire et le conseil municipal se doivent d'annuler la cérémonie des vœux à la population, qui devait se tenir le vendredi 21 janvier. Regrettant qu'une fois encore ce moment d'échanges et de convivialité ne puisse avoir lieu, l'équipe municipale réfléchit à une autre forme pour maintenir un lien dans cette période particulière.

Régler ses conflits grâce au conciliateur de justice

En cas de litige, il est possible de s'adresser à un conciliateur de justice. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut intervenir dans de nombreuses affaires : conflits de voisinage, mitoyenneté, plantations, nuisances sonores, incivilités, conflit entre propriétaire et locataire, problème de copropriété, conflit opposant un consommateur à un professionnel, désaccord entre fournisseur (téléphonie, internet, énergies...) et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, malfaçons des travaux, garantie, mutuelles, assurances, banques, etc...

Le recours à un conciliateur est gratuit.

☰ Info : www.service-public.fr

Arrêtons de nourrir les pigeons

Offrir des restes de pain aux pigeons n'est pas un acte anodin. Cette pratique favorise leur prolifération et en surnombre, les pigeons créent de nuisances (salissures, mauvaises odeurs) et sont vecteurs de maladies pour l'homme et d'autres espèces animales. Alors ne les nourrissez pas. Il s'agit d'ailleurs d'un acte interdit, passible d'amende.



Une nouvelle carte scolaire

POUR 2022

Les évolutions démographiques et urbaines de la ville et la création d'une école au Bois du Lys nécessitent des ajustements de la carte scolaire de Dammarie.

La municipalité a acté, lors du conseil municipal du 13 novembre dernier, la modification des périmètres scolaires actuels et la création d'un nouveau périmètre affecté à la future école. La nouvelle carte scolaire garantit un rééquilibrage des effectifs en fonction de la capacité d'accueil des établissements et vise à optimiser encore les conditions d'accueil, de confort et de sécurité, pour les enfants et les enseignants. La nouvelle sectorisation entrera en application pour la rentrée scolaire de septembre 2022, sous réserve que les travaux d'aménagement de la future école permettent l'ac-

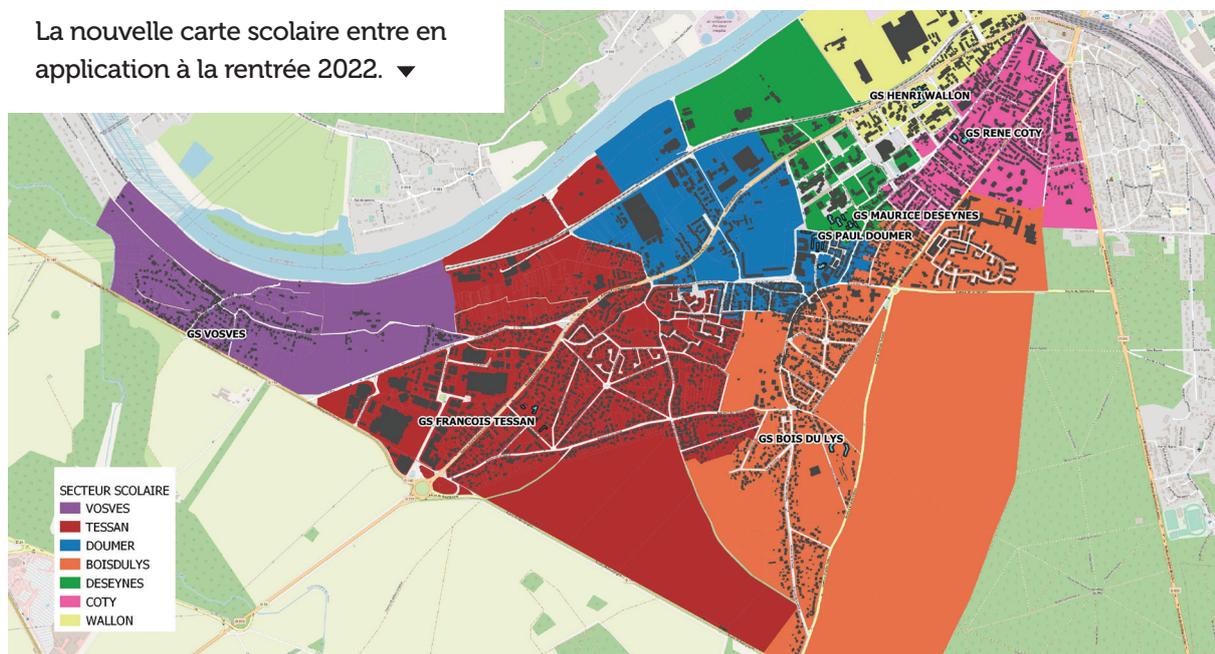
cueil des élèves. « Afin de ne pas bouleverser le fonctionnement des écoles et les organisations familiales, l'application de la nouvelle carte scolaire sera progressive » précise Patricia Charretier, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et péri scolaires notamment.

UNE MISE EN PLACE PROGRESSIVE

Ainsi, les enfants débutant leur scolarité à Dammarie-lès-Lys seront concernés par ces nouveaux périmètres. Les familles dont les enfants sont déjà scolarisés à Dammarie-lès-Lys auront, quant à elles, la possibilité de

laisser leur enfant dans son école actuelle ou de l'inscrire dans la nouvelle école de secteur. En fonction des places disponibles et après inscription de tous les enfants dans leur école d'affectation, des dérogations au principe d'inscription dans l'école de référence pourront éventuellement être accordées. Les demandes, formulées par les familles pendant la période d'inscription scolaire, sont étudiées par une commission de dérogation, présidée par Patricia Charretier et dans laquelle siègent l'Inspection Académique et les directeurs d'écoles.

La nouvelle carte scolaire entre en application à la rentrée 2022. ▼



BIENTÔT un nouveau groupe scolaire à Dammarie

Suite à l'acquisition du site du Bois du Lys, la Ville souhaite y aménager une nouvelle école comprenant des classes élémentaires et maternelles.

La Ville est propriétaire depuis le 29 septembre dernier du Bois du Lys. Ce site comprend l'actuel centre de loisirs ainsi que des bâtiments sportifs et d'hébergement, auparavant utilisés par l'entreprise SAFRAN, notamment pour accueillir des séjours de vacances, des séminaires... Dès le mois d'octobre la ville a lancé les consultations pour créer, à partir de bâtiments existants, un groupe scolaire composé d'une école maternelle de 3 classes et d'une école élémentaire de 5 classes. « Cette future école répond aux perspectives démographiques des 3 ans à venir et des hypothèses d'évolution des effectifs scolaires dans le cadre des futures livraisons de logements impactant notam-



▲ Le Bois du Lys sera réaménagé afin d'accueillir la nouvelle école.

ment sur le secteur proche de la gare de Melun » explique Patricia Charretier, l'élue du secteur. « Le calendrier pour la création de ce nouveau groupe scolaire est très court mais nous faisons

tout pour atteindre notre objectif d'ouverture en septembre prochain, tout en sachant que les chantiers comme celui-ci peuvent être fortement impactés par les problèmes d'approvisionnement de matériaux, très importants depuis la pandémie », précise l'adjointe au Maire. Par ailleurs, le nombre de classes sera déterminé par l'Education Nationale, seule décisionnaire des créations de classes en fonction de l'évolution du nombre d'enfants scolarisés. Le centre de loisirs, sera également rénové coté maternelle et agrandi, afin d'augmenter sa capacité d'accueil.



◀ Le centre de loisirs bénéficiera aussi d'une rénovation partielle.

BUDGET PARTICIPATIF :

Rencontre avec les lauréats

Sur les 28 projets conformes au règlement du premier budget participatif de la commune, soumis au vote des Dammariens, six d'entre eux ont été plébiscités et seront donc mis en œuvre.

« **N**ous sommes vraiment contents du niveau de participation pour cette première édition du budget participatif, tant en nombre de projets reçus que de votants. Nous entrons maintenant dans la phase de concrétisation », indique Ali Kamèche, adjoint à la participation citoyenne. « Je félicite tous les participants et bien sûr les lauréats dont nous allons mettre en œuvre les projets », précise l' élu. Des rencontres entre les agents municipaux et les porteurs du projet vont avoir lieu dès le début d'année. Le Lys'mag a interrogé certains d'entre eux afin qu'ils expliquent ce qui les a amené à proposer leur projet.

Lys'mag : Comment avez-vous eu l'idée de ce projet ?

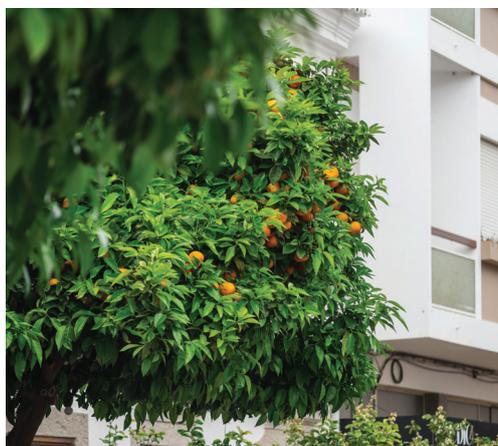
Olexandra, porteuse du projet d'aménagement d'une aire de jeux dans le parc du Château Gaillard : Avant de nous installer à Dammarie, nous avions l'habitude avec mon enfant, lors nos promenades, de faire un arrêt dans une aire de jeux. Lorsque nous avons emménagé



▲ Le projet d'aire de jeux dans le parc de Farcy a été retenu.

à Dammarie-lès-Lys récemment, nous étions déçus de ne pas trouver ce type d'équipement

à proximité. Nous avons alors échangé avec nos voisins et ils faisaient la même constatation. Aujourd'hui ils sont ravis que l'idée se concrétise.



▲ Le projet d'implantation d'arbres comestibles a été plébiscité.

Deux autres projets portent également sur la création d'aire de jeu dans le parc de Farcy et l'aménagement d'équipements de loisirs et sportifs dans le quartier de la Justice. Pour ce type de projets, il est important de rappeler qu'une présentation et une concertation seront organisées pour soumettre le projet aux riverains du site afin qu'ils puissent faire part de leurs remarques.

Pour les projets de type aire de jeux, une présentation et une concertation seront organisées pour soumettre le projet aux riverains

Parmi les autres lauréats, trois projets touchent l'environnement, dont celui de Stéphane qui propose d'implanter des arbres comestibles.

Lys'mag : Pourquoi vouloir des arbres comestibles en ville ?

Stéphane : Tout d'abord parce que je suis arboriculteur et cela me tient à cœur de voir plus de diversité dans les espaces verts de ma ville. J'aimerais aussi, grâce à ce projet, donner l'occasion à chacun de profiter des fruits collectés.

Lys'mag : A quels endroits imaginez-vous ces arbres ?

Stéphane : Partout en ville si possible ! Même si c'est un peu utopiste. Avec une très faible emprise au sol, l'arbre fruitier est à la fois bénéfique au cadre de vie des habitants mais aussi à l'écosystème urbain en luttant contre les îlots de chaleur par exemple. Après je ne suis pas fermé à la possibilité de regrouper ces arbres au sein d'espaces, que l'on pourrait imaginer ouverts au public.



▲ Un autre projet lauréat vise à réduire la pollution lumineuse.

Autre projet retenu, celui de Marc qui vise à la diminution de la pollution lumineuse de nuit, venu d'un constat simple selon son porteur :

« Certains bâtiments publics, dont des écoles, restent éclairés la nuit. On sait que cet éclairage n'est pas naturel et perturbe les écosystèmes ou le sommeil. C'est aussi un gaspillage énergétique considérable. La Ville pourrait par exemple changer certains luminaires par des modèles à détection de présence, modifier la plage horaire durant lesquels ils fonctionnent ou encore prévoir leur extinction à partir d'une certaine heure » précise Marc.

Patricia quant à elle a pensé à la création d'un parcours éco-citoyen autour du développement

durable. « Ce parcours devra être construit par les citoyens, avec l'implication de familles, de jeunes, ou encore des écoles de la Ville. Ce seront alors leurs idées qui prendront vie. On peut s'inspirer de parcours réalisés dans d'autres villes, par exemple à Caen où de simples panneaux pédagogiques sur le développement durable ont été disséminés partout en ville aux lieux et endroits de passage. Les idées et inspirations ne manquent pas, à chacun maintenant de se mobiliser pour les concrétiser. Il faut montrer aux habitants qu'il est possible de construire un projet tous ensemble » précise-t-elle.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

Les nouveaux élus en place

Le Conseil Municipal des Enfants a été installé le mercredi 8 décembre en présence du Maire. Les nouveaux élus mettront en œuvre certains projets de l'ancien conseil, qui n'avaient pu aboutir et feront leurs propres propositions.



Le Maire Gilles Battail a félicité les jeunes écoliers pour leur élection avant de rappeler l'impartialité dont ils devront faire preuve dans leur nouveau rôle. ►

Le Conseil Municipal des Enfants est un outil d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie. Il permet de familiariser les jeunes dammariens avec les processus démocratiques (organisation d'une élection...) et de les inciter à s'impliquer pour leur commune en concevant et en mettant en œuvre des projets d'intérêt général. 35 élèves de CM2 ont été élus par leurs camarades de classe. Au cours d'une sensibilisation

au rôle d'élu, ils ont pu rencontrer, certains pour la première fois, leurs futurs homologues du conseil municipal (adultes). Parmi eux, Ali Kamèche adjoint à la participation citoyenne, en charge de cette action, Dominique Theraulaz, adjoint au maire délégué aux sports et à la jeunesse, Alain Mirza conseiller municipal délégué au handicap qui ont participé à la tenue des bureaux de vote dans les écoles. « Les

enfants débordent déjà d'idées » nous confie Ali Kamèche avant même le conseil d'investiture qui se tenait quelques jours plus tard.

POUR SUIVRE ET DÉVELOPPER DES PROJETS

Mercredi 8 décembre, dans la salle où se tiennent les conseils municipaux de la ville, les enfants ont reçu des mains du Maire Gilles Battail, leur écharpe tricolore :

« C'est un symbole chargé de signification, que vous pourrez arborer fièrement lors des cérémonies officielles auxquelles vous serez invités à participer. » déclare-t-il. Investis de leur nouveau rôle, les enfants ont déjà débattu et voté comme lors d'un véritable conseil municipal pour décider de la reconduction ou non des projets inaboutis l'an passé. C'est unanimement qu'ils ont acté la poursuite du projet de collecte de déchets à travers la ville, prévu par les membres du CME l'an passé, en identifiant les sites prioritaires tels que les bords de Seine ou les parcs. Ils ont aussi souhaité conserver le projet de visite des personnes âgées de l'EPHAD de Dammarie. Pour Nabil, c'est l'occasion selon ses propres mots : « de donner un sourire aux personnes isolées et de créer un lien intergénérationnel ». Alexandru pondère : « il faudra être prudent en temps d'épidémie de la COVID ». Lors de leur séance de travail men-

suel du mercredi matin, les jeunes élus vont plancher sur les projets, en intégrant leurs contraintes de réalisation : « Certains projets ont déjà été travaillés par le précédent CME mais ont été freinés par l'épidémie de la COVID.

Les enfants se sont présentés à leurs nouveaux camarades élus. ▼



Il s'agit de les mettre en œuvre et bien entendu, pour ce nouveau conseil, de réfléchir ensemble à des actions ou équipements à développer à Dammarie » précise Ali Kamèche.



Le conseil municipal des enfants promotion 2021-2022. ▲

LA PISCINE JEAN BOITEUX : Des activités aquatiques pour tous

Six associations proposent des activités aquatiques : bébé nageur, natation loisir, sportive, cours dédiés aux enfants, aux adultes, plongée, canoë, aquagym... vous trouverez forcément celle dont vous avez envie.



▲ La piscine propose des soirées à l'ambiance « zen » les lundis, mercredis et vendredis à partir de 18h30.

Que l'on aime faire quelques brasses, barboter ou faire des longueurs, l'équipe de la piscine Jean Boiteux vous accueille dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Gestes barrières et présentation d'un passe sanitaire valide, port du masque avant l'accès au bain sont obligatoires afin de profiter sereinement de cette activité sportive aux nombreux bénéfices. « La natation est une activité physique complète et dépourvue d'impact sur les articulations et sur le dos, ce qui fait que ce sport peut être adopté à tous les âges. Des études ont d'ailleurs démontré que la pratique d'une activité aquatique apaise les douleurs liées à l'arthrite et à l'arthrose tout en renforçant les articulations. L'idéal est de pratiquer 2 à 3 séances hebdomadaires pour en retirer le maximum de bienfaits » déclare Pascal Birre, responsable de l'équipement. « De novembre à mars, vous pouvez même nager dans une ambiance zen en soirée pour encore plus de bien-être. Lumière tamisée, musique... tout est réuni pour nager dans un océan de douceur », ajoute t'il.



◀ L'apprentissage de la natation peut se faire dans l'un des clubs de la ville selon son âge.

QUALITÉ DE L'EAU, UN CONTRÔLE RIGOUREUX

Trois agents techniques se relaient 7 jours sur 7 pour garantir une qualité d'eau irréprochable. Un laboratoire indépendant nommé par l'ARS s'en assure en prélevant l'eau des bassins une fois par mois. Les résultats de ces analyses sont affichés à l'entrée de l'établissement. Mais la qualité de l'eau passe surtout par le respect des normes d'hygiène, notamment la douche savonnée avant la baignade et le port du bonnet de bain. On entend souvent dire qu'une piscine qui sent le chlore ou qui pique les yeux est trop chlorée. C'est totalement faux, c'est même le contraire ! Cette odeur est due aux libérations de chloramines signe de non-respect des normes d'hygiène qui polluent l'eau de baignade.

APPRENDRE À NAGER DÈS L'ENFANCE

Savoir nager dès le plus jeune âge est important. C'est pourquoi cette compétence est inscrite au socle commun de compétences et de connaissances de l'Éduca-

JARDIN AQUATIQUE POUR LES PLUS PETITS

Pour les enfants âgés d'au moins 6 mois et jusqu'à 5 ans, l'association Le Jardin Aquatique propose des séances dans le petit bain. Les « bébés nageurs » devraient d'ailleurs être surnommés « bébés dans l'eau » puisqu'en réalité il n'est pas question d'apprendre à nager mais de proposer une découverte précoce du milieu aquatique, de favoriser l'éveil et le développement psychomoteur du jeune enfant. Elle se fait avec une psychomotricienne et un maître-nageur pour guider les parents. L'association propose de prolonger l'activité de 6 à 14 ans en gardant la même philosophie de découverte et de plaisir de l'eau.

tion Nationale. Les élèves de CE1, CE2, CM2 et 6^e bénéficient donc de séances à la piscine. En complément de cet enseignement, l'association A.P.S.D propose l'apprentissage et le perfectionnement de la natation dans les 4 nages pour les enfants à partir de 6 ans (mais aussi pour les adultes). La Ville réfléchit actuellement sur un projet d'école de natation, pour les 6-10 ans avec pour objectif la réussite au test de natation

exigé dans le cadre des centres de vacances et de loisir, pour la pratique d'activités nautiques et aquatiques.

**Piscine municipale Jean Boiteux,
106 rue des Charbonniers**

Ouvertures :

Lundi 12h - 14h et 17h30 - 20h

Mercredi 15h - 20h - Jeudi 12h

- 14h - Vendredi 12h - 14h et

17h30 - 21h - Samedi 15h - 19h et

dimanche 9h - 12h30.

LA VILLE LANCE UNE ENQUÊTE **sur** **les besoins de la population**

Une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) va être lancée début 2022. Son but ? Recueillir les besoins des habitants en matière d'équipements, de services et dresser un plan d'actions pour y répondre le mieux possible.

L'Analyse des Besoins Sociaux, pilotée par le Centre Communal d'Action Sociale, permet de réaliser un diagnostic qui a pour objectif d'améliorer la connaissance du territoire et les besoins des habitants, de fonder l'action sociale sur une réflexion globale, de mettre à disposition des élus des outils d'aide à la décision et d'instaurer une dynamique partenariale sur des enjeux partagés. « Pour réaliser cette étude la Ville sollicite l'ensemble des acteurs intervenant à Dammarié, qu'il s'agisse des associations, des

partenaires sociaux tels que Pôle Emploi, la CAF, mais aussi les habitants », explique Françoise Fouquet, élue aux solidarités. « Nous organiserons des ateliers dédiés aux Dammariens, animés par un expert afin que parents, seniors, jeunes, puissent exprimer leur ressenti sur la Ville » ajoute l'adjointe au Maire. Les thématiques majoritaires feront l'objet de groupes de travail afin de définir un plan d'actions. Ainsi, à titre d'exemple, l'un d'entre eux pourra être consacré à la mobilité et aux solutions possibles



« Chacun est invité à exprimer son ressenti sur la ville » indique Françoise Fouquet adjointe au maire déléguée aux solidarités.



▲ Lors d'ateliers, des groupes de travail seront constitués sur les thématiques retenues.

pour faciliter les déplacements, un autre pourra concerner la garde d'enfants et les différents modes d'accueil possibles ou encore l'accompagnement des jeunes en termes de scolarité ou d'emploi. « L'Analyse des Besoins Sociaux doit en effet déboucher sur la mise en place d'actions concrètes pour répondre aux besoins identifiés, qui seront développées dans l'ensemble des services municipaux (scolaire, culture, sports, petite enfance...) car c'est bien d'une approche globale en termes de population et de besoins dont il s'agit » conclut l'élue.

RETOUR SUR les décisions du conseil municipal

Le Lys'mag fait le point sur des délibérations votées lors du conseil municipal du 16 décembre dernier.

LE NUMÉRIQUE DANS LES ECOLES

Dans le cadre du plan de relance, porté par le Gouvernement, la Ville a répondu à un appel à projets pour équiper en numérique l'ensemble des écoles élémentaires. La commune a déjà validé en 2016 un plan d'informatisation des écoles défini en lien avec l'Inspection Académique. Dans ce cadre, les classes élémentaires ont été équipées de 2 ordinateurs en fond de classe pour les élèves, d'un vidéoprojecteur et d'un prêt d'ordinateur portable pour les enseignants. La commune souhaite équiper les salles de classes des écoles élémentaires de vidéo projecteurs interactifs permettant de compléter et de faire évoluer les équipements existants. Elle a donc souhaité déposer une demande de subvention.

APPROBATION DE LA RÉVISION DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique, opérationnel et juridique. Il permet de gérer et de maîtriser l'aménagement de la ville en définissant des objectifs à atteindre à l'horizon 2030, des règles urbaines et des prescriptions.

Un jugement du tribunal admi-



nistratif de Melun en date du 18 juin 2021 a annulé la délibération d'approbation du Plan Local d'Urbanisme de 2018, ce qui a eu pour conséquence de remettre en vigueur le PLU antérieur, soit celui approuvé en 2005. Cette décision fait suite à un recours déposé par HAROPA (Port Autonome) sur le secteur du Clos Saint Louis. La Ville de Dammarie-les-Lys a fait appel de cette décision. Une demande de sursis à exécution de cette décision a également été formulée par la Ville. Cependant, ces deux procédures ont une issue et une temporalité trop incertaines pour la Ville. Or, le Plan Local d'Urbanisme de 2005 est aujourd'hui obsolète sur de nombreuses dispositions et ne correspond plus aux objectifs, aux orientations et aux projets que la Ville souhaite mener. Il est donc nécessaire de lancer une nouvelle révision globale. Cette nouvelle révi-

sion aura pour objectifs :

- De mieux cadrer et anticiper l'urbanisation des secteurs stratégiques pour l'équilibre de la commune comme le secteur Pôle Gare, du Quai de Voltaire, de l'avenue du Lys ou encore du quartier Saint-Louis ;
- D'assurer une gestion économe de l'espace en maîtrisant la densification des quartiers soumis à une forte pression immobilière ;
- D'assurer l'équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels ;
- D'assurer la protection et la mise en valeur des terres naturelles ou forestières ;
- De poursuivre la revitalisation du centre urbain, en favorisant le maintien et l'essor des commerces et des services de proximité ;
- De faciliter et d'accompagner la transition énergétique ;
- D'adapter les mobilités à l'évolution du territoire en favorisant les déplacements doux.

Pendant la durée du projet de révision, la municipalité associera les habitants et acteurs du territoire par le biais d'une concertation qui s'appuiera notamment sur des réunions publiques, la possibilité d'envoyer vos remarques sur une boîte mail dédiée, la diffusion disposition des documents d'information tout au long de l'avancement des études et de la procédure...

LE LOUVRE **chez vous**

Les Dammariens auront bientôt l'opportunité de découvrir le musée du Louvre... depuis chez eux !

L'Institut Médico Educatif (IME) l'Envolée, installé sur la commune depuis de nombreuses années participe au dispositif Le Louvre chez Vous, fruit d'une convention avec le musée national. Cette action permet d'emprunter une reproduction de tableaux, dessins et sculptures issus du musée du Louvre pour une durée maximale de 5

semaines sans aucune contrepartie. « Nous sommes ravis de ce projet, qui permettra à tous les Dammariens de découvrir le Louvre, grâce à plusieurs rendez-vous culturels autour des œuvres du musée » déclare Ludivine Detroz enseignante à l'IME et porteuse du projet. Les jeunes de l'établissement géreront le prêt des œuvres. «

Une opportunité pour eux de faire preuve d'autonomie et d'échanger avec les visiteurs » précise l'enseignante. Dans le courant de l'année, d'autres rendez-vous seront proposés, dont une sortie au musée du Louvre, sur réservation, le samedi 12 mars et un jeu au Parc du Château Soubiran le 25 mars 2022.

AUTRES ANIMATIONS AUTOUR DU LOUVRE

Pour découvrir les œuvres, des cafés-Louvre et des ateliers, animés par des intervenants du musée, sont proposés :

A l'IME :

- Le vendredi 11 février de 14h à 15h30, **café-Louvre** : Les saisons : Odeurs de fleurs, de fruits ou de bois... découvrez les quatre saisons d'Arcimboldo avec vos sens.
- Le vendredi 18 mars, 14h-15h30, **atelier** : Lumière des saisons : Fabriquez et décorez une lanterne aux couleurs des saisons d'Arcimboldo

Le CCAS de la Ville proposera également des temps forts pour les seniors de plus de 65 ans :

- Les mercredis 12 et 19 janvier de 15h à 16h, **ateliers** Découverte de l'archéologie
- Les mercredis 9 et 16 février de 14h30 à 16h30 : Dans la peau d'un archéologue
- Le mercredi 9 mars pour la **visite du Louvre** et découverte de la Mésopotamie à la Grèce Antique. Départ en bus depuis l'Ermitage (adaptée aux PMR).

Sur réservation (places limitées) : 01 64 87 44 71.
Présentation du pass sanitaire obligatoire.

Vous souhaitez réserver une œuvre ?

Il suffit de prendre rendez-vous auprès de l'IME l'Envolée ou de venir directement emprunter l'œuvre choisie à l'accueil, situé au 911 Avenue du Maréchal Foch le vendredi entre 14h et 15h, de janvier à mars 2022.

Renseignements : ludivine.detroz@fondationpoidatz.com



VIVRE UN MOMENT

dans la peau d'un archéologue

Enquêter sur le passé, remonter le temps, découvrir des cultures anciennes : c'est ce que propose l'exposition Mission Archéo aux visiteurs du Château des Bouillants à partir du 14 janvier.



Mission Archéo propose au public une découverte ludique et active de l'archéologie et du long parcours de recherche d'un archéologue. A travers différents ateliers, les visiteurs enquêteront sur un site archéologique, captureront des indices, reconstitueront les modes de vie anciens pour en apprendre davantage sur la façon dont s'est construite notre Histoire. L'archéologie est un moyen extraordinaire de se

sensibiliser à notre patrimoine. Par cette compréhension du « comment, pourquoi, et par qui ? » le public pourra appréhender le passé et posséder ainsi des éléments pour se projeter dans son avenir.

Une exposition à visiter en famille pour se mettre dans la peau d'un archéologue et découvrir toutes les étapes d'une enquête sur les traces de notre passé.

EXPOSITION MISSION ARCHÉO

du 14 janvier au
26 février 2022

Château des Bouillants

Entrée libre

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Chères Dammariennes, chers Dammariens,

Certains ont encore l'impression de parcourir un long tunnel, dont on ne peut malheureusement voir le bout. Nous vous comprenons. Mais, comme dit le vieil adage, l'œil attentif peut percevoir, derrière toute noirceur, une part de lumière.

Nous avons, ainsi, malgré les restrictions sanitaires encore en vigueur, récemment entrevu l'expression d'une franche volonté de retour à la normalité. D'un peuple qui, même en situation de crise, était resté fidèle à lui-même.

En effet, le virus, enjeu de tous les débats, s'est soudainement vu concurrencer par l'approche d'échéances si chères aux yeux des français : les élections présidentielles.

Fort témoignage d'un intérêt historiquement ancré, que même la plus grande épidémie que notre monde ait connu depuis 1918 n'a pu défaire.

La grande attache portée aux nombreux articles politiques, échanges télévisuels et récentes primaires partisanes en atteste chaque jour.

Comme le disait en son temps Victor Hugo, « le suffrage universel dit à tous, et je ne connais pas de plus admirable formule de la paix publique : Soyez tranquilles, vous êtes souverains. ».

Il ne s'était pas trompé. Car décider, débattre, échanger, font tous trois partie de l'ADN d'un pays portant en son sein le plus passionné des peuples ; notre peuple, le peuple français.

À l'heure où notre pays connaît une recrudescence des violences, portées par une exaspération du quotidien, nous vous encourageons donc, quel que soit votre bord politique, vos valeurs ou votre parcours de vie, à vous intéresser avec pondération à la chose publique. En effet, rien n'est plus dommageable qu'un peuple qui se désintéresse de son avenir.

Continuons de faire vivre l'un de nos piliers intangibles : notre capacité à décider démocratiquement de notre destin.

Sachez que l'aboutissement de ces échéances marquera, irrémédiablement de son sceau, les cinq années à venir. Portez donc votre voix aux urnes. Mais surtout, ne perdez jamais de vue que malgré les nombreuses adversités, inhérentes à toute démocratie, un principe se doit de toujours primer : l'unité.

En ce sens, nous tenons à vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente nouvelle année, ainsi que l'ensemble de nos vœux de bonheur. Que son commencement soit la promesse de jours meilleurs, et l'amorce d'une cohésion citoyenne retrouvée.

Bien sincèrement.

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Le projet de constructions d'un hôtel et de trois établissements de restauration rapide sur les îlots des zones humides à côté du rond-point de Chamlys risque de prendre un nouvel essor cette année. Le projet avait été freiné en attendant sa mise en conformité avec la loi sur l'eau. La procédure n'est pas arrivée à son terme, mais les quelques 800.000 euros alloués au budget 2022 de la ville pour aménager les abords nous font craindre le pire. Il est essentiel que ces endroits préservent une niche écologique et un paysage végétalisés de l'entrée de ville. Il n'y a aucun intérêt à construire un hôtel à cet endroit. Il existe un hôtel sur la zac de Chamlys et il n'a jamais fonctionné. D'autres parts, deux locaux commerciaux sont disponibles. Ils pourraient accueillir ces commerces de restauration rapide. Sans épiloguer sur les conditions sociales et la qualité alimentaire, même si tous ne se valent pas, il fut une époque où l'on pouvait prendre le temps de manger. Le précurseur français Jacques Borel en avait fait

l'amère expérience avec sa chaîne de restauration rapide, Wimpy, fermée en 1969.

La phase 3 du projet de rénovation du centre ville va également débiter. Différents scénarios sont à l'étude. Les Dammariens seront consultés selon l'engagement du maire. Notre centre-ville se meurt, deux commerces se sont arrêtés lors des derniers mois. L'équation entre ce que souhaite la population et la viabilité de certains commerces est complexe, mais pas impossible. La commune a les cartes en main pour dynamiser son centre-ville et ses commerces, à condition d'inscrire cette action dans des stratégies globales, portant sur les déplacements, l'espace public, des spécificités locales et en mobilisant des nouveaux outils tels que des observatoires de la vitalité du centre-ville, les managements de centre-ville, les foncières publiques... Cette démarche nécessite la définition d'une vision partagée et de l'engagement de l'ensemble des acteurs locaux au béné-

ficie de l'économie de proximité. Le dynamisme commercial du centre-ville dépend de la capacité à définir et mettre en œuvre une politique multidimensionnelle et volontariste suscitant l'intérêt local et périphérique. Le marché et les lieux de convivialité sont aussi indispensables. Nous profitons de cette occasion pour saluer Christian et Valérie qui, après vingt années à la tête du Favori, tournent la page du cœur de notre ville.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2022.

Dammariécitoyenne@gmail.com

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »**Elus : opposition ou proposition**

A ceux qui pensent que notre liste s'oppose systématiquement et que nos écrits reflètent la méconnaissance des affaires municipales, nous répondons que nos nombreux questionnements visent justement à « comprendre » des sujets peu explicites. Nos propositions sont souvent rejetées, voire ignorées jamais discutées. D'ailleurs à quel moment avons-nous des débats entre élus ? Jamais.

Si poser des questions, demander des explications ou avoir plus de transparence est assimilé à de l'opposition, alors oui nous sommes des opposants ! Combien d'élus prennent-ils la parole au conseil municipal. La séance plénière est une chambre d'enregistrement où sont lues les délibérations issues des commissions préparatoires. Manque de débat et de démocratie tout simplement.

Prétendre que nous n'avons aucune connaissance du budget participatif, c'est ignorer qui

nous sommes ?

Curieux et motivés, nous participons aux débats en ligne sur la démocratie et le budget participatif. Contrairement à ce que vous écrivez, nous soutenons cette démarche. A notre initiative, M. Kameche a rencontré les jeunes de la CSF. Nous avons incité les habitants pour qu'ils déposent des projets. Nous sommes investis et les habitants que nous rencontrons* au quotidien sur le terrain le savent. Nous croyons à la participation citoyenne à condition de la soutenir et de l'animer. « Celui qui rêve ne reste jamais sur place »... Ernst Bloch

***Hommage à Pierre Rabhi**

« Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit :

« Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? » « Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part ».

Visite Bois du Lys

Nos remerciements à Mme Gaetini pour la présentation du futur projet d'école prévue pour septembre (gros travaux en cours). Nous espérons que ce lieu bâti sur un site exceptionnel sera l'occasion d'initiatives éducatives, sportives et citoyennes qui donneront à notre ville l'avenir qu'elle mérite.

L'audit : mal-être de nombreux agents qui exprime une inquiétude légitime : que serait une équipe municipale sans ses services ? Merci à eux

Bonne année à tous. Que 2022 vous apporte espoir et santé.

Patricia, Hicham, Sylvie

SPORTS DE GLACE : UN CLUB

de loisirs et de compétitions

Le Club des Sports de Glace a célébré sa 47^e année d'existence lors d'un gala aux couleurs de Noël. Un joli moment de glisse mis en œuvre par les patineurs et patineuses des sections loisir du club.

Des plus jeunes, âgés de 3 ans aux plus expérimentés, ils ont tous participé au gala de Noël ponctuant une belle première partie de saison. Un moment festif auquel les parents étaient bien évidemment invités. Ce fut aussi l'occasion pour le club de fêter ses 47 ans d'existence à Dammarie-lès-Lys, et aux patineurs du club d'arborer leurs plus beaux costumes à paillettes pour créer de magnifiques tableaux.



▲ Les patineurs ont interprété une chorégraphie collective et solo.

COURS ET PERFORMANCES

« Cette représentation est l'aboutissement d'un travail effectué tout au long de ce début de saison et fait suite à un arrêt bien trop long de la pratique de notre sport préféré », précise



Sébastien Télémaque président de l'association. « Au sein de l'association tous les patineurs quel que soit leur niveau ou leur âge sont acceptés. Ce sont les objectifs et donc les apprentissages qui diffèrent. Par exemple dans le groupe des plus petits, l'objectif principal est la découverte de la glisse par le jeu pour permettre un apprentissage ludique du patinage artistique. Tout au long de la saison, les apprentis patineurs seront amenés à passer des niveaux ("lames") ou couleurs comme on peut en retrouver dans d'autres sports. Les patineurs les plus expérimentés passeront eux des « médailles », ajoute-t-il. La section loisir se

compose de plusieurs groupes, organisés en fonction de l'âge et du niveau de pratique. L'appartenance à un groupe n'est bien évidemment pas définitive, le patineur évoluant constamment, il sera amené, après validation de lames ou médailles, à intégrer l'un des autres groupes de la filière loisir ou encore de la filière compétition sur décision des entraîneurs du club. A la clé, leur participation à des compétitions pour atteindre peut-être un jour le niveau des grands patineurs internationaux qui ont évolué dans le club et fait sa réputation.

Renseignements : 01 64 19 86 81 - contact@csg-dammarie.com



◀ Festivités de Noël

Le 19 décembre, les festivités de Noël à Dammarie ont transporté petits et grands dans un univers de féerie et de bonheur partagé. L'hôtel de ville et sa cour avaient été décorés pour accueillir le marché de Noël et les animations offertes par la ville. Un beau décor aux couleurs de Noël, fruit de la création et de la réalisation des services municipaux. Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël dans son chalet et faire en sa compagnie la traditionnelle photo souvenir. Promenades en calèche, stands de ballons, de maquillage et activités ont eu un joli succès. Les plus grands ont, quant à eux, profité du marché pour trouver de nouvelles idées de cadeaux. Tous se sont retrouvés en fin d'après-midi pour le feu d'artifice tiré depuis les ruines de l'Abbaye du Lys.





◀ Distribution des cadeaux gourmands aux seniors

Elus et agents municipaux ont distribué les cadeaux gourmands offerts par la Ville, aux Dammariens âgés de plus de 65 ans. Les cartes de vœux accompagnant ces cadeaux ont été agrémentées cette année des dessins d'enfants scolarisés à Dammarie et fréquentant le centre de loisirs. Nos aînés sont invités à y répondre s'ils le souhaitent. De beaux moments d'échanges en perspective !

La Ville offre des livres aux enfants ▶

Les écoles maternelles de la ville ont reçu la visite du Père Noël en avance. Il a discrètement déposé ses cadeaux au pied des sapins. C'est dans la plus grande joie que les enfants ont alors découvert leur cadeau : un livre illustré, « Lune et soleil » pour les petites sections, « petit panda s'est perdu » pour les moyennes sections et « Antoinette la Rainette » pour les grandes sections.



▲ Une fresque pour l'égalité et le partage

Cette œuvre a été réalisée par les élèves du collège Politzer, accompagnés d'un artiste autodidacte. Leur talent, exprimé sur cette fresque, traduit des thèmes d'actualité : la lutte pour l'égalité femmes-hommes, les réseaux sociaux, la communication... La municipalité a tenu à l'inaugurer en présence des jeunes artistes, de la direction du collège, des enseignants et des parents, tous très fiers du travail accompli.

Un Vacci Bus à Dammarie

Un vacci-bus a fait halte à Dammarie le 20 décembre dernier pour faciliter la vaccination contre la COVID, sans rendez-vous. Cette initiative a permis à une centaine de personnes d'en bénéficier. Une autre action de vaccination devrait être organisée dans la première quinzaine du mois de janvier. ▼



Jeudi 13 janvier 2022

La voie de Johnny avec Jean-Baptiste Guegan



Le phénomène vocal Jean-Baptiste Guégan se dirige sur la voie de Johnny et, fort du triomphe de ses premières dates de tournée, nous invite à le retrouver pour

un concert exceptionnel à l'Espace Pierre Bachelet ! Retrouvez tous les plus grands tubes de Johnny ainsi que quelques chansons de Jean-Baptiste Guégan, accompagné de nombreux musiciens sur scène.

Espace Pierre Bachelet à 20h

Billetterie en ligne

Tarif à partir de 39 €



Vendredi 28 janvier 2022

Parents Modèles

Une comédie drôlement mal élevée, à 15 personnages ! L'histoire extraordinaire d'une famille ordinaire.

Espace Nino Ferrer – 20h30

Tarif plein : 17 € - Tarif réduit : 14 €

Tarif jeune : 8 €



Lundi 17 janvier 2022

Si on chantait ?

Arc en Ciel Productions et la Compagnie Trabucco présentent en Tournée Nationale la comédie Musicale « Si on chantait ? ».

Une comédie musicale avec de nombreux clins d'œil aux magnifiques histoires de Pagnol, revisitées et modernisées durant 2h de spectacle, dansé et chanté en direct.

Venez découvrir notre spectacle musical qui aura pour fil conducteur l'amour des mots et le sens du texte... Un grand programme de variété française !

Espace Pierre Bachelet à 15h

Billetterie en ligne

Tarif à partir de 39 €

Samedi 29 janvier 2022

Michael Gregorio – L'Odysée de la voix



Depuis tout petit, la voix le fascine autant qu'elle l'intrigue. Cela faisait des années que Michaël Gregorio voulait lui consacrer un spectacle.

Michaël Gregorio fait son grand retour avec ce nouveau spectacle.

Espace Pierre Bachelet – 20h

Billetterie en ligne



Vendredi 4 février 2022

Chapitre par la compagnie Barber Shop Quartet

C'est une règle immuable. Tous les cinq ans, le Barber Shop Quartet nous délivre un nouvel opus.

Comme d'habitude, on les attend au tournant (seront-ils à la hauteur de leur réputation).

Comme d'habitude, on assistera à un spectacle entièrement renouvelé.

Comme d'habitude, on sera surpris par l'originalité (mais où vont 'ils chercher tout ça ?), saisi par la qualité des arrangements (mais que c'est beau !), emporté dans un tourbillon d'humour et de rire.

Comme d'habitude, on ne verra pas le temps passer (C'est déjà fini ?!)

Comme d'habitude, on applaudira à tout rompre.

Comme d'habitude, on va même se lever.

Comme d'habituuuude.

Espace Nino Ferrer – 20h

Tarif plein : 17 € - Tarif réduit : 14 €

Tarif jeune : 8 €

du 14 janvier au 26 février

Exposition Mission Archéo

Voir article page 17.

Château des Bouillants

Entrée libre - mardi au samedi de 14h à 18h



Agenda

janvier

Samedi 8 et dimanche 9

Salon du chat

Entrée payante

EPB de 10h à 18h30

Samedi 15

Môm'en partagés

Lectures et échanges à

destination des parents

Médiathèque - 10h

Entrée libre sur réservation

au 01 64 87 49 20

Samedi 22

Loto par le Comité de

Parrainage des Anciens

Espace Nino Ferrer - 14h

Samedi 22

Lectures vivantes

Médiathèque - 14h

Entrée libre sur réservation

au 01 64 87 49 20

www.clochettes-et-marcas.fr

5ème Journée Féerique

MERCREDI 19 JANVIER 2022
Salle Nino Ferrer Dammarie les lys

Musique, Conte et Cirque
Avec la participation de Mirza

2 SPECTACLES !

10 H 30
TOURBILLON LE PAPILLON
Conte musical très jeune public :
de 9 mois à 7 ans
Tarif unique : 6€
Groupes : me contacter

14 H 15
ZIGOTTO ET LES GAUFRETTES
Cirque musical et magique
pour les petits et les plus grands :
de 3 à 12 ans
tarif unique : 6€
groupes : me contacter

Contact :
01 64 87 49 20
www.clochettes-et-marcas.fr - 0033741318
facebook.com/clochettesetmarcas

L'Office de services N° 104040
Rue de la République - 77100 Dammarie les lys
01 64 87 49 20

Exposition



Mission Archéo

14 janvier - 26 février
Château des Bouillants



La culture
se cultive
culturetvous.fr

